



STAGE DE FORMATION SYNDICALE

Mardi 2 avril 2019 – 9h / 16h

Saint Paul lès Dax – Salle du temps libre

LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE :

Dilemmes et perspectives d'action

Conférence débat animée par Jacques BERNARDIN

Certaines pratiques permettent-elles mieux que d'autres de faire réussir les élèves qui ont le plus besoin de l'école ?

Et si oui, lesquelles ?

Des "bonnes pratiques" à appliquer peuvent-elles nous être dictées par voie hiérarchique au mépris de celles que nous essayons et ajustons jour après jour à la réalité de nos classes ?

Comment juger du degré de validité des assertions des uns et des autres ? Comment mesurer la légitimité des injonctions et affirmer la défense de notre « liberté pédagogique » ?



Docteur en sciences de l'éducation et Président du Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN - **Tous capables ! Tous chercheurs ! Tous créateurs !**), Jacques Bernardin est un spécialiste de l'entrée dans l'écrit à l'école.

Il travaille sur de nombreux projets de recherche, notamment sur les rapports à l'école, au savoir, à l'écrit (principalement en éducation prioritaire) ; il est également engagé dans le suivi du dispositif d'accompagnement scolaire "Coup de pouce".

Une seule certitude : nous sommes les acteurs essentiels de la lutte contre l'échec et les inégalités scolaires. Notre réflexion partagée sur ces questions est indispensable.

Faisons ensemble de cette journée un moment fort de reconnaissance de notre expertise professionnelle !

Chaque agent, titulaire ou non, a droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Le stage est ouvert à TOUS, syndiqués ou non syndiqués au SNUipp-FSU.

Votre autorisation d'absence est de droit !

Alors accordez-vous cette pause dans votre quotidien professionnel et venez partager un vrai moment de formation "en présentiel" avec l'apport d'un chercheur particulièrement engagé dans la réflexion sur la réduction des inégalités scolaires et l'affirmation des compétences des enseignants.

Pour cela, il vous suffit d'adresser à votre IEN un formulaire de demande d'autorisation d'absence avant le 2 mars 2019, accompagné d'une lettre dont le modèle est ci-joint.

Adressez-nous un mail nous informant de votre participation à : snu40@snuipp.fr

Nous vous communiquerons alors tous les détails complémentaires concernant l'organisation de la journée



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant